

**PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLES EN ACCÈS À L'INFORMATION
ET EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – INSTITUTIONS FÉDÉRALES
VOLET INTÉGRATION DES ANALYSTES FÉDÉRAUX****CALENDRIER DE DIFFUSION****1^{re} édition française – Automne 2019****PÉRIODE DE DIFFUSION : Du 9 octobre au 11 décembre 2019****Tous les cours ont une durée de 6 heures 30 minutes, débutent à 9 h et se terminent à 16 h 30.
Les cours sont donnés à Ottawa ou à Gatineau, en présence d'un professionnel en AIPRP.****COURS 1 | 1 JOUR | Mercredi 9 octobre 2019**

Fondements et présentation générale de la législation en accès à l'information et en protection des renseignements personnels (AIPRP)

COURS 2 | 1 JOUR | Mercredi 16 octobre 2019

L'application du cadre juridique en lien avec la jurisprudence : la recevabilité des demandes d'accès, les exceptions au droit d'accès et le droit de correction

COURS 3 | 2 JOURS | Mercredi 30 octobre 2019 / Jeudi 31 octobre 2019

Le traitement des demandes d'accès et de correction des renseignements personnels

Jour 1 | Méthodes d'analyse des documents administratifs et des renseignements personnels, et application des procédures d'accès et de correction**Jour 2** | Intégration des notions liées au traitement des demandes d'accès par des études de cas et des mises en situation caractéristiques propres aux enjeux opérationnels**COURS 4 | 1 JOUR | Vendredi 15 novembre 2019**

Le processus décisionnel en accès aux documents administratifs et aux renseignements personnels : comment décider avec justesse en portant un regard éthique sur les situations délicates

COURS 5 | 2 JOURS | Mercredi 20 novembre 2019 / Jeudi 21 novembre 2019

Les mesures de protection des renseignements personnels (PRP)

Jour 1 | Les mesures de PRP selon le cycle de gestion des renseignements personnels**Jour 2** | Expérimentation par des mises en situation de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée : contexte, objectifs, résultats attendus et exigences**COURS 6 | 1 JOUR | Mercredi 11 décembre 2019**

La protection des renseignements personnels : les pratiques recommandées en protection des renseignements personnels (PRP) dans certaines situations particulières, telle la gestion d'une atteinte à la vie privée